



## **DÉCLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA ÉDUCATION AU CTSD74 DU 18 mars 2022**

**Madame la Directrice académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,**

Pour commencer, nous tenions à remercier les services pour l'envoi des documents qui nous permettent de travailler conjointement et efficacement.

Au sujet de l'actualité nationale, dans cette période de campagne présidentielle, l'UNSA Éducation rappelle sa détermination à obtenir une revalorisation salariale, avec notamment le dégel du point d'indice, pour un métier qui peine de plus en plus à recruter, dans un contexte de forte inflation. L'annonce d'une revalorisation du point d'indice est un signal positif. L'UNSA Éducation poursuivra sa mobilisation et son action pour obtenir que cette annonce devienne réalité. À minima, une revalorisation à la hauteur de l'inflation s'impose.

De plus, nous nous réjouissons de la levée de certaines restrictions sanitaires en date du 14 mars avec notamment la suppression du port du masque obligatoire, dans les locaux. Nous espérons néanmoins que cette mesure ait été pleinement et uniquement réfléchie en terme sanitaire. En effet, le contexte actuel d'augmentation certes mesurée, mais réelle des contaminations nous interroge sur la pérennité de ces mesures, car rien ne serait pire qu'une politique déstabilisatrice de stop-and-go.

Enfin, plus gravement, suite aux informations apportées à la bilatérale du 9 mars, nous nous réjouissons de l'implication du rectorat et de la DSDEN dans l'accueil des enfants ukrainiens fuyant la guerre. Nous tenons à rappeler dans cette instance notre plein et entier soutien à l'accueil des réfugiés, quels qu'ils soient et souhaiterions connaître les éventuelles arrivées. Encore une fois, cet accueil au sein des équipes éducatives ne doit pas s'improviser afin de préparer au mieux la rescolarisation d'enfants traumatisés. Dans ce contexte, nous actons positivement les webinaires proposés dans le cadre de la cellule Ukraine. Cependant, nous nous inquiétons des horaires proposés qui posent de plus en plus la question de la limite entre temps professionnel et temps personnel.

Nous en arrivons maintenant à de l'ordre du jour de ce CTSD, à savoir les créations et suppressions de postes dans les collèges à la rentrée 2022.

Nous ne pouvons que saluer positivement la création nette de 19 postes, avec seulement 3 mesures de carte scolaire, tout en rappelant que, dans un contexte d'augmentation des effectifs, l'année dernière, 25 postes avaient été supprimés. À ce titre, nous nous inquiétons quand même des remontées de terrain qui nous signalent dans un grand nombre d'établissements l'espoir d'une ouverture de classe par rapport aux inscriptions effectives, alors même que le volume d'heures de marge reste très restreint. C'est un signe d'une tension persistante sur les effectifs. Et nous en profitons pour rappeler ici notre colère – le mot est fort, mais pesé – de la fin de prise en compte des élèves ULIS dans les effectifs classes, comme c'était le cas les années précédentes.

À l'UNSA Éducation, nos interrogations demeurent également quant à la nature des heures allouées : des heures d'enseignants titulaires ou des heures stagiaires dont l'effectivité est toujours soumise à caution. Comme l'année dernière, une étude attentive des postes des professeurs d'allemands et d'italiens semble indispensable.

Pour terminer, nous actons aussi avec satisfaction la diminution du nombre de projets de compléments de service (environ 125), même si certains nous interrogent du fait de leur faible volume horaire, mais nous y reviendrons, au cas par cas, en cours de séance.

**Pour l'UNSA Éducation,**

Julien Joly

Catherine Buisson